



Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)  
au sein du CRPF Bourgogne-Franche-Comté  
Délégation Régionale du Centre National de la Propriété Forestière

## EMPLOI PROPOSE

---

<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Technicien Forestier (H/F)</b>
<b>Type de contrat :</b>	<b>CDD à temps complet d'une durée de 16 à 18 mois renouvelable</b> de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<b>Catégorie d'emploi :</b>	B
<b>Rémunération :</b>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). <b>Fourchette</b> : entre 26K€ et 34K€
<b>Résidence administrative :</b>	SAULIEU (21)
<b>Prise de poste prévue :</b>	<b>septembre 2022 au plus tard</b>

## PRESENTATION DU CNPF

---

Le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées en promouvant une gestion forestière durable auprès des propriétaires forestiers privés.

C'est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère chargé de la forêt. Dans le cadre d'orientations nationales définies par le conseil d'administration et d'un contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat, les 10 délégations régionales (centres) coordonnées par une direction générale organisent et réalisent les missions de l'établissement auprès des propriétaires forestiers en région.

Chaque CRPF dispose d'un conseil de centre composé d'élus des propriétaires forestiers de la région, chargé notamment de l'agrément des documents de gestion durable (DGD) et de la priorisation des actions de développement forestier.

Le secteur d'activités du CRPF recouvre le massif du Morvan, à cheval sur les 4 départements bourguignons, avec une implication plus marquée sur le secteur nord de ce massif pour une partie de l'activité.

Plus d'informations sur le CRPF BFC : <https://bourgognefranchecomte.cnpf.fr/>

## DESCRIPTION DU POSTE

---

Sous l'autorité du Directeur, de la Responsable de l'antenne Morvan et de l'ingénieur Développement, le technicien (H/F) sera en charge notamment :

- D'appuyer les techniciens pour le suivi des dispositifs du référentiel technique sur les 4 départements bourguignons (mesures, traitement et mise en forme des données), en lien avec le responsable régional, et de proposer une méthodologie de suivi à long terme ;
- Intégrer dans la réflexion, le réseau créé récemment dans le cadre du PEI douglas ;
- Contribuer à la numérisation des données en Morvan ;
- Participer à l'activité de l'antenne en réalisant des visites-conseil sur la partie nord du Morvan ;
- Interpréter les résultats de transformation de lots de hêtre exploités en Morvan.

## PROFIL RECHERCHÉ

---

Vous êtes passionné(e) de forêt et disposez de connaissances forestières, vous êtes doté(e) d'un esprit de synthèse et avez le goût pour l'expérimentation, vous savez respecter la position de neutralité liée à celle d'un établissement public, vous souhaitez travailler principalement sur le terrain, ce poste est fait pour vous.

### Formation – expériences

- Diplôme de niveau Bac+2 de type BTS gestion forestière ou équivalent ;
- Connaissance en matière de sylviculture si possible adaptées au contexte régional
- Maîtrise des logiciels de bureautique : Word, Excel et Powerpoint et des outils cartographiques (QGIS)
- Une expérience réussie en matière forestière serait un atout ;
- Permis B obligatoire.

### Compétences et qualités requises

- Aptitude à conseiller et transmettre ses connaissances ;
- Capacité rédactionnelles et de synthèse ;
- Maîtrise des techniques d'animation et de communication ;
- Disposition aux relations extérieures et au travail en équipe ;
- Goût pour l'expérimentation, l'analyse et la rédaction ;
- Sens de l'organisation et rigueur, autonomie et esprit d'initiative ;

## AVANTAGES

---

- **25 jours** de congés annuel et **19 RTT** soit au total **44 jours** de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de **8€** pris en charge à **60%** par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de **1 à 2 jours** par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de **50%** ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

## PERSONNES A CONTACTER

---

- M. François JANEX, Directeur du CRPF : 06 71 01 65 59
- Mme Soraya BENNAR, Directrice Adjointe : 06 12 01 49 93

## DEPOT DE CANDIDATURE

---

Envoyer pour réception effective **avant le 15 juillet 2022 dernier délai** un dossier comprenant :

- une **lettre** de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles.

**à Monsieur le Directeur du CRPF de Bourgogne-ranche-Comté**

18 boulevard Eugène Spuller – 21000 DIJON

et par mail à : [bfc@cnpf.fr](mailto:bfc@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une **Commission de sélection** qui se tiendra dans les locaux du CRPF.